

ASSOCIATION DES AMIS DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Bulletin d'adhésion, renouvellement ou don Année 2019

A retourner à : Association des Amis des Archives diplomatiques
3 rue Suzanne Masson 93126- La Courneuve Cedex-

☎ 01 43 17 42 82 - Télécopie : 01 43 17 48 44 – e-mail : archives.amis@diplomatie.gouv.fr

Titre : M. - Mme - Mlle - Nom ou raison sociale :

Prénom : Profession :

Adresse :

.....

Téléphone : Télécopie :

E-mail : N° adhérent (renouvellement) :

ADHESION ET RENOUVELLEMENT : PAIEMENT DE LA COTISATION

J'adresse ci-joint un chèque bancaire ou postal émis sur une banque française ou ayant une agence en France, ou un mandat international, à l'ordre de « Association des Amis des Archives diplomatiques », en règlement de ma cotisation pour 2018 (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

<i>Membre bienfaiteur :</i>	- Particulier	762 €	<input type="checkbox"/>
	- Personne morale	3 811 €	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
<i>Membre ordinaire :</i>	- Particulier	40 €	<input type="checkbox"/>
	- Couple ¹	60 €	<input type="checkbox"/>
	- Lecteur	20 €	<input type="checkbox"/>
	- Etudiant ²	10 €	<input type="checkbox"/>
	- Personne morale	160 €	<input type="checkbox"/>

DONS

J'adresse ci-joint un chèque bancaire ou postal émis sur une banque française ou ayant une agence en France, ou un mandat international, à l'ordre de « Association des Amis des Archives diplomatiques »,
d'un montant de €.

L'Association des Amis des Archives diplomatiques étant une association d'intérêt général, tout don à son profit est déductible des revenus imposables, selon les conditions indiquées dans les articles 200 et 238 bis du Code général des Impôts, dans une limite de 66 % du montant du versement.

Il n'est délivré de reçu fiscal que pour les dons versés en sus de la cotisation.

¹ Indiquer les deux prénoms.

² Joindre une photocopie de votre carte d'étudiant.